

**Statistiques du Concours de la meilleure photographie d'un lieu de Mémoire
2013-2014**

Le jury a examiné 52 photographies provenant de 49 candidats issues de 15 établissements scolaires (4 lycées, 2 lycées professionnels et 9 collèges).

On comptait parmi eux 33 collégiens et 16 lycéens (38 filles et 11 garçons).

Les 14 départements d'origine des travaux sont : les Alpes de Haute-Provence (1), l'Ariège (2), les Bouches-du-Rhône (9), la Charente (6), le Cher (1), le Gard(1), le Jura (1), le Loiret (12), la Nièvre (3), la Moselle (1), la Haute-Savoie (1), la Seine-Maritime (2), les Hauts-de-Seine (1), la Seine-Saint-Denis (8).

(1) les chiffres entre parenthèses correspondent au nombre de candidats pour le département concerné.

Les établissements participant en 2013-2014:

- collège Camille Reymond à Château-Arnoux-Saint-Auban (Alpes de Haute-Provence) : 1 candidat.
- collège du Sabarthès à Tarascon-sur-Ariège (Ariège) : 2 candidats.
- collège Jean Bernard à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône) : 6 candidats.
- collège Campra à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) : 3 candidats.
- collège Jean Rostand à La Rochefoucauld (Charente) : 6 candidats.
- lycée Jacques Coeur à Bourges (Cher) : 1 candidat.
- lycée professionnel Louis Pasteur à La Grand Combe (Gard) : 1 candidat.
- lycée Jean Michel à Lons-le-Saunier (Jura) : 1 candidat.
- lycée professionnel et technologique Château-Blanc Châlette-sur-Loing (Loiret) : 12 candidats.
- collège Le Mont Châtelet à Varzy (Nièvre) : 3 candidats.
- collège Saint Chrétienne à Saint-Arold (Moselle) : 1 candidat.
- lycée Louis Lachenal à Pringy (Haute-Savoie) : 1 candidat.
- lycée Montalembert à Courbevoie (Hauts-de-Seine) : 1 candidat.
- collège Louis Pasteur à Villemomble (Seine-Saint-Denis) : 8 candidats.
- collège Pablo Picasso à Saint-Etienne du Rouvray (Seine-Maritime) : 2 candidats.

Les lieux de mémoire photographiés en 2013-2014

Sur l'ensemble des 52 photographies présentées cette année, 36 (soit 69%) ont été prises dans 10 départements français et 16 à l'étranger (soit 31 %).

En France :

- **Ariège** : le monument national des Guérilleros de Prayols (1), le monument des Cinq Figures Colossales de Croquié (1).
- **Bouches-du-Rhône** : le camp des Milles (2), le mémorial Jean Moulin de Salon-de-Provence (6), le mémorial du Val de Cuech à Salon-de-Provence (1).
- **Calvados** : le cimetière américain de Colleville-sur-Mer (3), les batteries de Longues-sur-Mer (1), la plage d'Arromanches (1), la pointe du Hoc (2).
- **Drôme** : la nécropole de Vassieux-en-Vercors (1).
- **Gard** : le monument à Roquemaure en mémoire du passage du train de déportés à destination de Dachau le 17 août 1944 (1).
- **Jura** : un photomontage réalisé à partir d'un paysage et d'un monument pris à Prémanon (1)
- **Bas-Rhin** : le camp de concentration de Natzweiler-Struthof (5).
- **Paris** : la crypte du Mémorial de la Shoah (1).
- **Haute-Vienne** : le village d'Oradour-sur-Glane (7).
- **Hauts-de-Seine** : la clairière des fusillés au Mont-Valérien (1), le monument à la mémoire des martyrs de la Résistance et de la Déportation à Puteaux (1).

À l'étranger :

- **Pologne** : le camp et le musée d'Auschwitz (12), la place des héros du ghetto dans le quartier de Podgorze à Cracovie (2), le cimetière de la synagogue Rémuh de Cracovie (1), une plaque sur le mur du ghetto de Cracovie (1).

Les chiffres entre parenthèses correspondent au nombre de photographies pour le lieu concerné.